

BREVET D'ATTELAGE

Ce brevet permet :

- de déterminer si les personnes pratiquant l'attelage peuvent s'inscrire aux différents concours d'attelage.
- de juger si les chiens et leurs conducteurs ont la maîtrise nécessaire et les aptitudes pour les différentes compétitions.

L'épreuve d'obstacles se déroule sur un terrain ou ring.

L'épreuve de régularité se déroulera à proximité du terrain.

Les épreuves de Régularité et d'Obstacles s'effectuent SANS LAISSE et SANS COLLIER avec un harnais et une charrette conformes à ceux décrits sur le site de la CNEAC

Le toisage devra être préalablement effectué par l'examineur, ou par un juge Agility habilité à toiser le chien doit mesurer plus de 50 Cms au garrot.

Dès l'entrée sur le terrain, l'examineur vérifiera l'identification du chien présenté à l'aide du matériel adapté fourni par l'organisateur

1) SOCIABILITÉ

20 Pts

L'examineur rappellera au maître que si le chien tente d'agresser, il doit intervenir et retenir le chien dans toutes épreuves (malgré l'absence de collier.)

SUR LE TERRAIN D'OBSTACLES

L'équipage rentre sur le terrain, d'un côté son chien en laisse et de l'autre la charrette tirée à la main

Le Concurrent se présente (Nom, Prénom, -Club, Territoriale), puis présente son chien (Nom, -Race, sexe, Age, poids du chien) ...

Le candidat prend connaissance du déroulement des épreuves expliqué par l'examineur

- Test de Sociabilité à l'humain

L'examineur saluera le concurrent, le chien est en laisse et assis à côté du Maître.

Après les salutations l'examineur caressera le chien, museau, oreilles

Selon les réactions du chien

Reste indifférent et/ou joyeux-curieux et/ou marque et récupère 4Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie 2 Pts

Grogne et/ou agresse 0 Pts

-Test de Sociabilité à l'humain (Suite).

Le chien est toujours en laisse et assis à côté du Maître

Un membre du club approchera de l'équipe avec des béquilles et présentera un claudiquement prononcé et/ou une démarche hachée.

Reste indifférent et/ou joyeux-curieux et/ou marque et récupère 4 Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie 2 Pts

Grogne et/ou agresse 0 Pts

PENDANT LA REGULARITE

- Test de Sociabilité – le Cycliste.

Un cycliste passera à vive allure à 1.50 mètre de l'attelage.

Selon les réactions du chien

Reste indifférent et/ou joyeux curieux et/ou marque et récupère. 4 Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie. 2 Pts

Grogne et/ou agresse. 0 Pts

- Test de Sociabilité – Le Joggeur.

Un coureur à pied passera à vive allure à 1.50 mètre de l'attelage.

Selon les réactions du chien

Reste indifférent et/ou joyeux-curieux et/ou marque et récupère. 4 Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie. 2 Pts

Grogne et/ou agresse. 0 Pts

- Test de Sociabilité – le Promeneur et son chien.

Un quidam se promène avec son chien en laisse à 1.50 mètre de l'attelage.

Selon les réactions du chien.

Reste indifférent et/ou joyeux-curieux et/ou marque et récupère. 4 Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie. 2 Pts

Grogne et/ou agresse. 0 Pts

2) PARCOURS DE RÉGULARITÉ

50 Pts

Une reconnaissance du parcours est effectuée par l'examineur et les conducteurs SEULS.

(Non accompagnés par leur chien et/ou par leur entraîneur.)

Il permet de déterminer un temps de référence. Le juge est seul maître du parcours qui sera, en fonction du dénivelé, des difficultés du terrain ou ring ainsi que des conditions climatiques, adapté pour être effectué **entre 5 à 10 minutes.**

L'idéal est qu'il comporte une côte pour juger de la capacité de traction du chien.

Après la reconnaissance, chaque candidat donnera son temps de parcours estimé (minutes et dizaine de secondes).

Pénalité 1 Point.

Toutes les 10 secondes de différence entre le temps réalisé et le temps estimé.

3) PARCOURS D'OBSTACLES

60 Pts

6 obstacles de 10 points chacun soit 60 pts.

Les obstacles suivants sont déterminés pour une valeur de 10 points chacun.:

Virage - slalom - bascule - dévers - tunnel – portique.

(Le dévers aura une largeur d'obstacle de 1.10m.)

(Le Slalom comportera 6 portes.)

Le concurrent effectuera une reconnaissance préalable.

Il pourra s'il le souhaite être accompagné de son coach.

Les pénalités sont les suivantes :

1 touché attelage ou conducteur sur un obstacle - 2 Points

1 refus - 5 Points

Ordre abusif - 1 Point

Absence de conduite parallèle dans le Slalom 2 Points

Pour le Brevet, le franchissement des autres obstacles n'est pas pénalisé.

4) IMPRESSION GÉNÉRALE

20 Pts

- Test sociabilité - Foule. (Sur le terrain d'obstacles).

Le conducteur placera son chien dans la position de son choix, sans laisse, au minimum à quinze mètres d'un groupe de personnes (Minimum 7) accompagnées si possible de leur chien (au moins 4 chiens).

le concurrent ira se placer au centre du groupe.

Ensuite il appellera son chien.

Le chien revenu vers son maître, celui-ci effectuera avec son chien en laisse un slalom autour des personnes présentes et des chiens présents.

Au cours de cette phase de test, il n'y a pas lieu de voir jusqu'à quel point le chien est sous appel, mais plutôt de voir si le conducteur est capable d'amener et garder son chien sous contrôle. De plus le chien doit faire preuve de calme et d'assurance lorsqu'il se déplace à l'intérieur du groupe.

Selon les réactions du chien.

Reste indifférent et/ou joyeux-curieux et/ou marque et récupère 4 Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie. 2 Pts

Grogne et/ou agresse. 0 Pts

- Test de sociabilité - Bruit soudain et inattendu (Sur le Terrain d'Obstacles).

Le club fournira le matériel nécessaire, Bouteille remplie de gravillons et/ou Tôle et/ou casserole et bâton.

Lors de l'entretien avec l'examineur et sans être vu par le chien du concurrent.

Un membre du club effectuera un bruit fort, inattendu et bref.

Selon les réactions du chien

Reste indifférent et/ou joyeux-curieux et/ou marque et récupère. 4 Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie. 2 Pts

Grogne et/ou agresse. 0 Pts

- Test de Sociabilité - Le petit chien (sur le terrain d'obstacles).

Le but est de s'assurer que le chien du concurrent assimile le petit chien à la race canine

Un chien de moins de 5 Kg est nécessaire.

Selon les réactions du chien

Reste indifférent et/ou joyeux-curieux et/ou marque et récupère. 4 Pts

Peureux et/ou Fuit et/ou aboie. 2 Pts

Grogne et/ou agresse. 0 Pts

Si le chien du concurrent a déjà son CAESC

ou si le conducteur avait déjà concouru dans la discipline « chiens d'attelage »

Appréciation personnelle de l'examineur.

Il s'agit pour l'examineur d'apprécier

La volonté du chien au travail

L'aptitude du concurrent à gérer son chien et sa capacité d'anticipation.

Le comportement du chien dans différents tests et épreuves.

De la relation homme-chien.

Evaluation entre 0 et 8 Pts

Si le chien du concurrent n'a pas son CAESC

L'appréciation personnelle de l'examineur est remplacée par

8 Questions comportementales et/ou Juridiques au conducteur 8 Pts

1 point par question

4 questions issues de la fiche d'aide moniteur à l'évaluation en matière juridique et

4 questions issues de la fiche d'aide moniteur à l'évaluation en matière de comportement

Pour l'obtention du CAESC

(Se référer au lien suivant <http://activites-canines.com/education-ecole-du-chiot/caesc/>)

Seront posées par un moniteur d'Education Canine du Club Organisateur.

Le Résultat sera communiqué à l'examineur.

5) AJOURNEMENT

Deux zéros ou plus obtenus lors des tests.

Hauteur au garrot du chien inférieure à 50 Cms.

Mauvaises Conditions Physiques du chien.

Doutes sur la capacité du Chien à tracter.

Chien hors de contrôle et ne répondant plus aux ordres du Conducteur.

Chien Agressif.

Attelage non conforme (Charrette-Brancard, Timon Harnais etc. cf. Plans validés).

Collier à pointes ou collier utilisant un dispositif à ondes (dans l'enceinte du Club et hors du club compris).

Incorrection envers l'examineur et/ou secrétaires et/ou commissaires et/ou des organisateurs.

Insultes envers le chien.

Retrait du Concurrent sans autorisation de l'examineur.

Tenue Incorrecte.

Cigarettes Cigares Pipes -vaporettes etc.

Il est interdit de fumer et/ ou de vapoter durant les épreuves.

Utilisation de clicker ou de sifflet.

Récompenses alimentaires et ou jouets.

Il est interdit, **durant** les épreuves, de récompenser soit par des aliments, soit par un ou des jouets, le ou les chiens.

Brutalité.

Il est interdit de brutaliser son chien durant le concours et même en dehors.

Tout acte peut être rapporté à l'examineur officiant par un autre examinateur présent ou membre du Groupe de Travail Attelage

6-EQUIVALENCE CAESC

Elle sera accordée à tout chien du concurrent s'il réussit au Brevet (donc un total de 120 points minimum) à la condition d'avoir également un total cumulé égal ou supérieur à 32 /40

- -aux tests de Sociabilité du paragraphe 1 (Sociabilité)
- -aux tests de Sociabilité du paragraphe 4 (Impression Générale)
- -et de ne pas avoir 2 fois 0 Point à ces différents tests.
-

Il valide ainsi le Caesc pour concourir dans la discipline « Chiens d'attelage »

Il ne peut s'inscrire au concours concomitant à l'obtention du brevet.

7 -OBTENTION BREVET

Le BREVET sera accordé au chien qui obtiendra un pointage égal ou supérieur à 120 Points

À la double condition

- a) **D'avoir au minimum 32 points sur 40 aux tests de Sociabilité – des paragraphes –1 (Sociabilité) et 4 (Impression Générale)**
- b) **Et de ne pas avoir 2 fois 0 point à ces différents tests**